

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attachés au modèle social français, les actifs peinent à le décrypter au travers des lignes de leur fiche de paie

Le Club Landoy avec Viavoice publie une étude inédite

« La fiche de paie, miroir social. Le grand flou du brut au net »

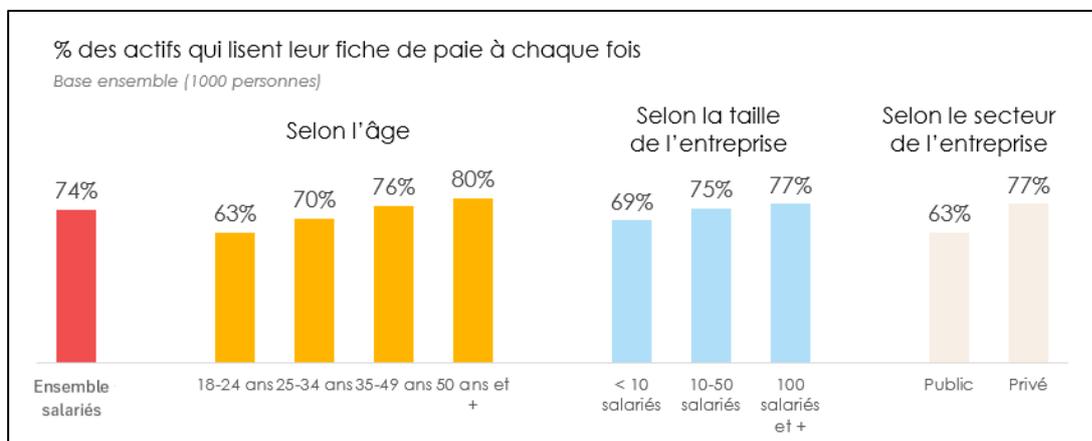
Paris, le 30 septembre 2025 – À l’occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, le Club Landoy, en partenariat avec Viavoice, présente son enquête sur la compréhension par les salariés de leur fiche de paie, et à travers celle-ci, de notre modèle social. Les réponses révèlent le flou qui persiste autour des cotisations sociales et de leurs contreparties ou encore de la logique du système de retraite par répartition. Elles montrent l’ampleur du besoin d’information des salariés pour anticiper leur avenir dans une société en vieillissement.

Une fiche de paie et un modèle social très populaires

Les réponses apportées par un échantillon représentatif de 1000 salariés issus du secteur public et du secteur privé montrent que la fiche de paie est le mensuel le plus lu par les Français et avant tout pour y vérifier le montant qui sera versé sur leur compte bancaire.

Chaque mois, la fiche de paie est consultée à sa réception par 74 % des actifs salariés, soit en moyenne 15 millions de Français sur les 20 millions d’actifs salariés que compte notre pays. La fréquence de lecture mensuelle se renforce nettement avec l’âge (10 points d’écart entre les + 50 ans et les 25-34 ans), avec la taille de l’entreprise (8 points d’écart entre les entreprises de + 100 salariés et celles de -10 salariés) et selon la nature du secteur (14 points d’écart entre les salariés du privé et ceux du public). Autrement dit, plus le salarié est âgé, plus il travaille dans une grande entreprise, qui plus est dans le privé, plus il consulte régulièrement sa fiche de paie. En outre, 83 % des lecteurs de la fiche de paie vont directement regarder le **le salaire net**, loin devant le salaire brut (6 %), le montant de l’impôt prélevé à la source (5 %) ou les RTT et congés payés (3 %).

Parallèlement, près de deux salariés sur trois (63 %) se disent attachés au système de protection sociale tel qu’il fonctionne aujourd’hui.



Des incompréhensions sur les cotisations

Dans le détail, les réponses révèlent cependant des incompréhensions et des erreurs d'interprétation sur la fiche de paie : seuls **13 % des salariés déclarent comprendre toutes les cotisations inscrites sur leur fiche de paie**, tandis que 66 % disent n'en comprendre que quelques-unes et 20 % aucune.

L'ordre de grandeur des cotisations n'est pas non plus clair pour la plupart des salariés : lorsque l'étude interroge les sondés sur le classement des grandes familles de cotisations, **seuls 37 % des sondés placent correctement les retraites en première place**, et ils ne sont que 19 % à citer la maladie en 2^{ème} place et 19 % à mentionner les cotisations chômage en 3^{ème} place.

Une méconnaissance de la logique du système par répartition

La majorité (55 %) des salariés avoue rencontrer **des difficultés à comprendre la contrepartie** des prélèvements obligatoires figurant sur la fiche de paie. Seule **une courte majorité (52 %) a conscience que ses propres cotisations retraites ne financent pas sa future pension de retraite**. Sur les 48 % restants, 37 % pensent l'inverse et 11 % ne savent pas répondre.

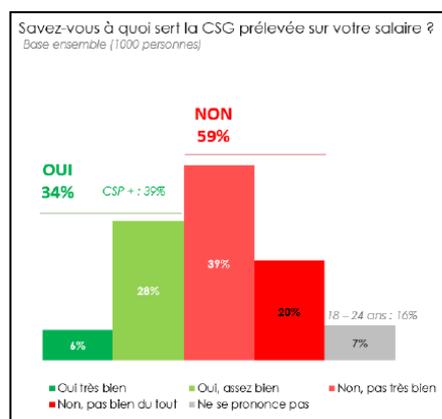
Alors que le débat public s'anime régulièrement autour de la question des retraites, la moitié des salariés semble ne pas comprendre la logique intergénérationnelle et par répartition qui régit notre système de retraites.

Par ailleurs, **68 % des sondés pensent avoir accès à l'assurance maladie grâce à leurs cotisations santé**, alors même que cet accès est universel : il s'agit d'un droit financé par les cotisations mais qui n'est pas conditionné à leur seul versement.

Confusion autour de la CSG

La Contribution sociale généralisée (CSG), affectée principalement au financement de la protection sociale, est largement incomprise par la majorité. En effet, **59% des sondés avouent d'eux-mêmes ne pas savoir à quoi sert la CSG prélevée sur leur salaire**.

A quoi sert la CSG ? Distribution des réponses apportées



Le flou du salaire brut

L'étude dévoile également que la distinction entre cotisations sociales patronales et salariales n'est pas claire. **Effectivement, 48 % des salariés pensent que les cotisations patronales, qui figurent pourtant sur leur fiche de paie, ne font pas partie de leur salaire tandis que 23% d'entre eux pensent l'inverse et 29% ne savent pas répondre à la question posée.**

En conséquence, seuls **17 %** des sondés choisissent, **parmi 4 définitions du salaire brut proposées, celle qui est exacte** : « ce que l'employeur doit au salarié après avoir payé les cotisations patronales ». Par contraste, 64% optent pour la formulation selon laquelle le salaire brut correspondrait à ce qui serait dû par l'employeur « avant tout prélèvement obligatoire ». Cette définition erronée, selon laquelle les cotisations sociales patronales seraient étrangères au salaire, fausse les négociations salariales basées sur le seul salaire brut, éclipse le co-financement des droits sociaux du salarié par son employeur et biaise la perception du salarié sur son coût total pour l'employeur.

Focus sur la tranche 18-24 ans

Cette étude révèle que les jeunes de 18 à 24 ans sont ceux qui consultent le moins souvent leur fiche de paie : 63 % la lisent chaque mois, contre 74 % des actifs en moyenne. Parmi eux, seuls un tiers savent qu'ils ne financent pas leur future pension de retraite par leurs propres cotisations, contrairement à la majorité des plus de 35 ans (55-57 %) qui le sait. Enfin, cette tranche d'âge elle la moins attachée au système de protection sociale : 53 %, soit moins que les plus de 50 ans (71 %).

- *La note de synthèse sur l'étude « La fiche de paie, miroir social. Le grand flou du brut au net » conduite par le Club Landoy et ses experts associés, en collaboration avec Viavoice -Maxime SBAIHI, Emmanuelle BARBARA, Julien DAMON, Antoine FOUCHER, avec Arnaud ZEGIERMAN- est [disponible en ligne](#).*

« T'as Vu Ton Net ? » : un grand événement à La Communale de Saint-Ouen le 20 novembre 2025

Pour prolonger cette étude, le Club Landoy organise un grand événement de sensibilisation et d'éducation financière autour de la fiche de paie et des enjeux de la protection sociale : « T'as Vu Ton Net ? », le jeudi 20 novembre 2025 à La Communale de Saint-Ouen.

Ouvert au plus grand nombre, cet événement grand public permettra à chacun d'améliorer sa connaissance de la fiche de paie et au-delà de préparer son avenir financier.

Il proposera notamment 5 villages de solutions autour des thématiques :

- Mon avenir, ma santé
- Ma famille
- Mon argent
- Mon entreprise
- Lire ma fiche de paie

Les participants pourront rencontrer, lors d'ateliers pratiques des experts issus des professionnels issus des assurances, banques entre autres pour les aider à préparer leur avenir : anticiper leurs revenus à la retraite, protéger leurs enfants financièrement, déchiffrer leur fiche de paie, bien s'assurer...

« L'allongement de la vie, le vieillissement et la baisse de la natalité posent de nouveaux défis. Pourquoi ? Parce que notre pacte social tel qu'il a été conçu en 1945 ne trouve plus son équilibre avec la nouvelle donne démographique. Il est nécessaire de comprendre ce système, afin de rendre acceptables les conditions de son adaptation. Nous avons cherché une base commune pour susciter la réflexion avec le souhait de remettre les intéressés « au centre » et avons choisi de retenir un point commun pour 24 millions de français : la fiche de paie. Nous pensons que sa meilleure compréhension contribuera à améliorer la culture économique et financière des Français et, ce faisant, les aider à anticiper et à se protéger tout au long de leur vie. »



Sibylle Le Maire, directrice exécutive de **Bayard** et fondatrice du **Club Landoy**



« À l'heure où la Sécurité sociale fête ses 80 ans, notre étude confirme l'attachement des Français à leur système de protection sociale, mais révèle que sa nature et son fonctionnement restent flous pour une majorité des salariés. La logique par répartition du système des retraites est mal assimilée et la perception du coût du travail demeure biaisée, notamment en raison d'un malentendu autour des cotisations patronales et du salaire brut. Pour garantir la pérennité et l'équité de notre modèle social, le Club Landoy entend répondre à ce besoin urgent d'éducation économique et financière.

»

Maxime Sbahi, directeur stratégique du **Club Landoy**

Contacts presse :

maarc
agence de conviction

Clémence Trouvé – clemence.trouve@maarc.fr – 06 18 77 40 70

Iva Baytcheva - iva.baytcheva@maarc.fr – 06 28 59 07 03

CLUB LANDOY
Une initiative du Groupe Bayard

Mélanie Voin – melanie.voin@groupebayard.com – 06 60 09 08 17

